



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : 16 septembre 2025
Numéro de la délibération : DEL/NLB/25/09/182

<p>Date Convocation 08/09/2025</p> <p>Date Affichage 09/09/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>16</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>08</td></tr><tr><td>- absents</td><td>03</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	16	- procurations	08	- absents	03	<p>Le 16 Septembre Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 16 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Didier MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD.</p> <p>PROCURATIONS 8 : Judith LE RALLE, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Anne-Claude CABILIC, Isabelle CADOU, Michel BRUNEAU, Didier MARTIN, Valérie AURIAUX, Emmanuel MAILLARD, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD</p> <p>ABSENTS 3 : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	16								
- procurations	08								
- absents	03								

BUDGET PRINCIPAL : DM N°2

Rapporteur : Carole CHARUAU

Considérant l'obligation préfectorale d'évacuer les déchets sur le continent du site de « la Gravaire », il convient de prévoir le financement des coûts liés au transport de ces gravats accumulés ces dernières années.

Considérant que cette dépense ne peut être financée par la Régie du service de collecte des Ordures ménagères, une subvention du Budget Principal vers la Régie du service de collecte des Ordures ménagères est nécessaire, permettant de rembourser cette évacuation à Trivalis (délibération de juillet 2025) pour un premier acompte à hauteur de 475 000 € TTC (article L. 2224-2 du CGCT), il convient de verser une subvention de fonctionnement à la Régie (chapitre 65), en section de Fonctionnement

Considérant qu'il convient de réajuster les crédits concernant les amortissements au chapitre 042, une augmentation de crédit est nécessaire pour un montant de 89 702.15 €, en section de Fonctionnement,

Ces crédits seront réintégrés en fonctionnement par une diminution du virement à la section d'investissement,

Considérant que le titre Taraud Delforge doit être annulé (décision d'un tribunal) des crédits sont nécessaires au chapitre 13 pour un montant de 17 424 €, en section d'Investissement,

Considérant qu'il est nécessaire d'ajuster la prévision de crédits pour différentes opérations :

- Pour le dossier Hélistation : prévu au BP 15 k€ TTC – Selon offre reçue, il manque 220 k€ à inscrire au BP pour engager cette dépense, (opération 216) ;
- Pour l'Acquisition ARCHAMBEAU : prévu au BP 80 K€ TTC – Selon les actes mandatés (124 k€), il manque 44 k€, (opération 205) ;
- Pour le dossier Terrain Tennis Marais salés : des travaux non prévus au BP sont à réaliser pour un montant de 55 k€ (opération 256) ;
- Sur Opération Petit Chiron : dépense faite pour 16000 € (culture) non prévue, (opération 267) ;
- Pour le dossier « Démolition Bâtiment des Usines » : la prévision n'a pas été retenue sur 2025, 600 k€ sur 2026 – Toutefois la Maitrise d'Œuvre étant lancée, il convient de prévoir 50 k€, (opération 216) ;
- Une Acquisition de terrain (non inscrite au BP), près de l'hôpital, va être engagée sur 2025 : d'un montant de plus ou moins de 200 k€ (opération 205)

Ces dépenses sont compensées par :

- Baisse des crédits alloués à l'opération des Rieux, opération 273c, pour un montant de 450 000 €, travaux prévus non réalisés sur 2025,
- La subvention de 135 000 € qui est annulée (chapitre 204) car l'acquisition d'un bus a été remplacée par une prestation de service,
- Baisse des crédits alloués à l'opération 205, pour 17 424 € pour une acquisition qui ne sera pas réalisée (Balleresses)
- Une recette supplémentaire provenant des amortissements pour un montant de 89 702.15 €

Envoyé en préfecture le 21/09/2025

Reçu en préfecture le 21/09/2025

Publié le



ID : 085-218501138-20250916-DEL2509182-DE

85113

Mairie de l'Île d'Yeu

Code INSEE

Commune de l'Île d'Yeu

DM n°2 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

CONSEIL DU 16 09 2025

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-023-71 : Virement à la section d'investissement	564 702.15 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	564 702.15 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6811-01 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	89 702.15 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	89 702.15 €	0.00 €	0.00 €
D-65748-7213 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0.00 €	475 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	475 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	564 702.15 €	564 702.15 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021-71 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	564 702.15 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	564 702.15 €	0.00 €
R-28033-01 : Amort. frais d'insertion	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 202.60 €
R-2805-01 : Amort. Licences, logiciels, droits similaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 353.55 €
R-28128-01 : Amort. autres agencements et aménagements de terrains	0.00 €	0.00 €	0.00 €	28 955.00 €
R-281321-01 : Amort. constructions immeubles de rapport	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 363.00 €
R-28158-01 : Amort. autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 828.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	89 702.15 €
D-1348-213-020 : REVITALISATION CENTRE VILLE-CONTOURNEMENT	0.00 €	17 424.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	17 424.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1641-01 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	475 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	475 000.00 €
D-204181-273c-551 : HABITAT Les Rieux	250 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-204181-838 : Subv.org.publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	135 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	385 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2111-205-020 : FONCIER BATI OU NON BATI	0.00 €	244 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2115-205-020 : FONCIER BATI OU NON BATI	17 424.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21848-267b-313 : EQUIPEMENTS PUBLICS DU PETIT CHIRON Autres	0.00 €	16 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	17 424.00 €	260 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2312-256-325 : MATERIEL ET MOBILIER	0.00 €	55 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-216-020 : BATIMENTS COMMUNAUX	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-216-66 : BATIMENTS COMMUNAUX	0.00 €	220 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-273c-551 : HABITAT Les Rieux	200 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	200 000.00 €	325 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	602 424.00 €	602 424.00 €	564 702.15 €	564 702.15 €

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Co
POUR, 5 ABSTENTIONS : Patrice BERNARD, Yannick RIVALIN, Line CHARUAU, Dany
HERBRETEAU, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU) :

- ♦ **APPROUVE** la décision modificative - DM n°2 -, du budget principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,